

**Conseil d'école de l'École
Beau Soleil et de l'École Mathieu de Gravelbourg
Avis de scrutin
Poste de représentant communautaire**

Vous êtes avisés qu'un scrutin aura lieu pour l'élection de représentant communautaire pour le Conseil d'école de l'École Beau Soleil et l'École Mathieu de Gravelbourg, à Gravelbourg. **Le scrutin se déroulera le mercredi 23 octobre 2024, de 10 h 00 à 20 h 00.**

**Le bureau de scrutin est situé à l'École Mathieu de Gravelbourg
(306, 1^{re} Avenue Est).**

Les résultats de l'élection seront déclarés le mercredi 23 octobre, à 21 h 00, à l'École Mathieu de Gravelbourg (Gravelbourg).

L'électeur frappé d'incapacité physique peut aussi voter de sa résidence en faisant la demande auprès du directeur adjoint du scrutin, en composant le 1 877-273-6661 avant le mardi 15 octobre 2024.

Un électeur doit :

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Résider en Saskatchewan depuis au moins 6 mois ;
- Posséder sa citoyenneté canadienne ;
- Être parent ou tuteur d'un enfant qui :
 - a. fréquente l'école Beau Soleil et l'école Mathieu de Gravelbourg de la prématernelle à la 12^e année **ou**
 - b. reçoit un programme d'études à domicile inscrit au Conseil des écoles fransaskoises – Région scolaire francophone de la vieille n° 2 ;
 - c. reçoit un programme d'enseignement en langue minoritaire en vertu de l'article 181 et qui est assigné à la Région scolaire francophone de vieille n° 2.



Robert Therrien,
Directeur adjoint de scrutin.
Fait à Regina, le 3 octobre 2024